

82.068

**Forschungsanstalten und Veterinäramt Liebefeld.  
Zusatzkredit**

**Stations de recherches  
et Office vétérinaire à Liebefeld.**

**Crédit additionnel**

Botschaft und Beschlussentwurf vom 27. Oktober 1982 (BBI III, 721)  
Message et projet d'arrêté du 27 octobre 1982 (FF III, 701)

*Antrag der Kommission*

Eintreten und Zustimmung zum Entwurf des Bundesrates

*Proposition de la commission*

Entrer en matière et adhérer au projet du Conseil fédéral

Mme **Bauer**, rapporteur: La commission du Conseil des Etats s'est réunie à Liebefeld le 8 février 1983. Elle avait pour tâche d'étudier le message du Conseil fédéral concernant un crédit additionnel pour la construction des nouveaux bâtiments destinés les uns aux stations fédérales de recherches agronomiques, les autres à l'Office vétérinaire fédéral qui sera transféré de Berne à Liebefeld. Assistaient à cette séance, outre les membres de la commission, M. Jean-Claude Piot, directeur de l'Office fédéral de l'agriculture, le professeur Huber, directeur de l'Office des constructions fédérales, le professeur Keller, directeur de l'Office vétérinaire fédéral, le professeur von Ah, préposé au développement des stations de recherches agronomiques, et M. Senn, de l'Office des constructions fédérales. M. Furgler, conseiller fédéral, était excusé.

Avant de passer à la discussion du message, les membres de la commission ont visité les nouveaux bâtiments. M. Steffen, vice-directeur de la station de recherches laitières, leur a fourni des informations sur le fonctionnement de la recherche fromagère et leur a fait visiter deux sections. MM. Glättli et Flüeler, de la section de bactériologie, leur ont fait parcourir les locaux où sont produites, emballées et expédiées les cultures destinées aux fromageries. Environ 18 000 litres de cultures de bactéries lactiques sont délivrés chaque année en portions de 2 décilitres et la station de Liebefeld produit des cultures adaptées aux fromages suivants: emmental, gruyère, tilsit, sbrinz et appenzel. Elle les livre aux fromageries du pays, permettant ainsi l'amélioration de la qualité des fromages. Enfin, M. Keller, directeur de l'Office vétérinaire fédéral, a montré les bureaux et les laboratoires qui seront prochainement à sa disposition. De cette manière, l'Office, disséminé dans plusieurs bâtiments à Berne, sera regroupé.

Ainsi la commission a-t-elle pu constater la bienfaisance des travaux de construction adaptés, sans luxe inutile, aux besoins d'une recherche moderne.

Dans un deuxième temps, la commission a examiné le message et entendu les responsables de l'administration fédérale. Le message du Conseil fédéral rappelle que, le 20 mars 1979, les Chambres ont accordé un crédit d'ouvrage de 39 250 000 francs pour la construction de nouveaux bâtiments destinés en premier aux stations fédérales de recherches agronomiques et en second, au transfert de l'Office vétérinaire fédéral. Les travaux commencés en 1979 seront terminés en 1984. Calculé selon l'indice des coûts de construction, le renchérissement atteindra 9 millions d'ici à la fin des travaux, mais 5,5 millions suffiront pour achever les constructions prévues et c'est ce crédit additionnel de 5,5 millions que demande le Conseil fédéral.

Il reste encore à exécuter les travaux de finition du bâtiment LB qui abrite les laboratoires, y compris les essais de fonctionnement des installations ainsi que l'aménagement extérieur, y compris les espaces verts, enfin la réfection des anciens bâtiments. Le bâtiment de production des cultures

lactiques est déjà occupé, celui qui abrite les laboratoires le sera sous peu; d'ici le printemps 1984, il est probable que les anciens bâtiments auront été restaurés et réaménagés. Le poste «Imprévu», de 1 949 000 francs, a été utilisé notamment pour des mesures d'économies d'énergie, ainsi que pour des mesures complémentaires de prévention d'incendie effectuées sur l'installation de ventilation, ces dernières mesures étant apparues nécessaires après les incendies survenus au début de 1981, dans les Universités de Fribourg et de Neuchâtel.

Les membres de la commission du Conseil des Etats ont entendu M. Jean-Claude Piot, directeur de l'Office fédéral de l'agriculture, qui a rappelé que, pour le Conseil fédéral, le but de la recherche agronomique est à la fois de développer la productivité et d'assurer la qualité de l'agriculture. De ce fait, la recherche est bénéfique tant pour la paysannerie que pour les consommateurs.

Rappelons qu'il existe sept stations de recherche agronomique. Trois s'occupent de productions végétales: Changins, Reckenholz et Wädenswil; deux sont situées à Liebefeld: la station de recherches laitières et la station de chimie agricole et d'hygiène de l'environnement; une station consacre son activité à la production animale, celle de Grangeneuve; enfin, une station, celle de Tänikon, est chargée de la recherche dans le domaine de l'économie d'entreprise.

Après que le professeur Huber eut fourni les justifications au crédit de renchérissement, les membres de la commission décidèrent à l'unanimité d'entrer en matière et c'est à l'unanimité également qu'ils ont adopté l'arrêté fédéral.

*Eintreten wird ohne Gegenantrag beschlossen*

*Le conseil décide sans opposition d'entrer en matière*

*Gesamtberatung – Traitement global du projet*

**Titel und Ingress, Art. 1 und 2**

**Titre et préambule, art. 1 et 2**

*Gesamtabstimmung – Vote sur l'ensemble*

Für Annahme des Beschlussentwurfes 27 Stimmen  
(Einstimmigkeit)

*An den Nationalrat – Au Conseil national*

83.003

**Stärkung der Wirtschaft. Massnahmen  
Renforcement de l'économie. Mesures**

Siehe Seite 129 hiervoor – Voir page 129 ci-devant

Beschluss des Nationalrates vom 16. März 1983

Décision du Conseil national du 16 mars 1983

*Differenzen – Divergences*

**Bundesbeschluss A, Art. 6**

*Antrag der Kommission*

Festhalten

**Arrêté fédéral A, art. 6**

*Proposition de la commission*

Maintenir

**Motion der Kommission**

**Stärkung der Wirtschaft. Massnahmen**

Der Bundesrat wird beauftragt, zusammen mit der Botschaft zum SBB-Vorschlag 1984 Bericht zu erstatten

## **Forschungsanstalten und Veterinäramt Liebfeld. Zusatzkredit**

### **Stations de recherches et Office vétérinaire à Liebfeld. Crédit additionnel**

In	Amtliches Bulletin der Bundesversammlung
Dans	Bulletin officiel de l'Assemblée fédérale
In	Bollettino ufficiale dell'Assemblea federale
Jahr	1983
Année	
Anno	
Band	II
Volume	
Volume	
Session	Frühjahrssession
Session	Session de printemps
Sessione	Sessione primaverile
Rat	Ständerat
Conseil	Conseil des Etats
Consiglio	Consiglio degli Stati
Sitzung	09
Séance	
Seduta	
Geschäftsnummer	82.068
Numéro d'objet	
Numero dell'oggetto	
Datum	17.03.1983 - 09:00
Date	
Data	
Seite	156-156
Page	
Pagina	
Ref. No	20 011 430

Dieses Dokument wurde digitalisiert durch den Dienst für das Amtliche Bulletin der Bundesversammlung.

Ce document a été numérisé par le Service du Bulletin officiel de l'Assemblée fédérale.

Questo documento è stato digitalizzato dal Servizio del Bollettino ufficiale dell'Assemblea federale.